

RAPPORT D'ANALYSE DE L'INSTITUT PROTESTANT DE THEOLOGIE (IPT)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D

Rapport publié le 03/07/2018



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Karin Ueltschi-Courchinoux,
Présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

²Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du renouvellement du contrat pluriannuel entre l'État et un établissement labellisé Eespig (établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général).

Ce rapport est dit « rapport d'analyse » et suit une procédure adaptée aux spécificités de l'établissement. Le comité d'experts s'est ainsi appuyé sur le référentiel d'évaluation des établissements de la vague D en adaptant ses méthodes au regard de critères pré établis en fonction des activités de l'établissement et portés à sa connaissance. Seuls les domaines du référentiel d'évaluation externe pertinents ont donc été retenus. Enfin, les conclusions du comité prennent la forme de points d'appui, points de vigilance et perspectives d'amélioration.

SOMMAIRE

I. Introduction	2
II. Le positionnement institutionnel et la stratégie de développement de l'établissement ...	3
1. Un établissement, deux sites.....	3
2. Des partenariats diversifiés	3
III. La gouvernance et le pilotage de l'établissement	4
Des instances aux attributions clairement définies, des procédures formalisées.....	4
IV. La recherche et la formation.....	5
1. Une politique de recherche dynamisée par des restructurations.....	5
2. Une pédagogie d'accompagnement, une formation à distance en plein essor	5
3. Une politique documentaire au cœur des orientations stratégiques	6
V. La réussite des étudiants.....	7
1. Une politique d'adaptation des études aux profils spécifiques	7
2. Un accompagnement de la réorientation professionnelle.....	7
VI. La valorisation et la culture scientifique.....	7
Des réseaux scientifiques et éditoriaux divers et efficaces	7
VII. Les relations européennes et internationales.....	8
Un réseau international, une politique de partenariat dynamique.....	8
VIII. Conclusion.....	8
1. Les points d'appui	9
2. Les points de vigilance	9
3. Les perspectives d'amélioration.....	9
IX. Liste des sigles.....	10
X. Observations du président	12
XI. Organisation de l'analyse.....	15

I. INTRODUCTION

L'Institut protestant de théologie (IPT), établissement d'enseignement supérieur libre, a été fondé en 1973 par l'Église évangélique luthérienne de France et l'Église réformée de France ; mais son origine remonte à la Réforme. L'établissement identifie clairement sa place dans le contexte national de l'enseignement et de la recherche. Avec son double ancrage ecclésial et académique, il est bien inséré dans la recherche régionale et dans un ensemble de relations internationales. L'IPT comprend deux facultés situées respectivement à Paris et à Montpellier qu'un rapport de complémentarité unit. Ce double ancrage territorial reflète une partie de l'histoire du protestantisme en France (implantation historique dans le Sud-Est et héritage d'Académies réformées datant du XVI^e siècle). En 2005, l'association dite « Institut protestant de théologie – facultés libres de Montpellier et de Paris » a été reconnue comme un établissement d'utilité publique. L'IPT a reçu en 2016 le label Eespig. Il manifeste un grand souci d'harmoniser son travail avec les pratiques de l'enseignement supérieur public.

L'établissement est ouvert à un large public auquel il propose une formation exigeante et de haut niveau. De petite taille (15 enseignants contractuels, 7 à Paris, 8 à Montpellier ; 11 membres du personnel administratif ; 243 étudiants dont 48 étrangers), une place importante est accordée à la recherche (40% de l'activité des enseignants, 18,8 % du budget global) ; un conseil scientifique (CS) existe depuis 5 ans. L'établissement s'inscrit dans le cadre des accords de Bologne ; il a structuré en conséquence les diplômes L, M, D et a défini 4 axes disciplinaires : domaine biblique, domaine historique, domaine systématique, domaine pratique. Des conventions pédagogiques le lient aux universités de Strasbourg et de Montpellier III¹.

L'orientation philosophique et philologique de l'institut est fondamentale ; elle est en accord avec l'exigence, ancrée dans l'identité des églises protestantes, de lire les textes fondateurs dans les langues originelles, hébraïque et grecque en l'occurrence. Enfin, l'établissement dispose d'un legs patrimonial et scientifique de première importance : le Fonds Ricœur (site de Paris).

La spécialisation disciplinaire en fait un établissement avec une forte identité propre. Elle explique en particulier que les partenariats scientifiques se font plus facilement avec des structures étrangères qu'avec des entités nationales.

La situation de double site avec deux équipes distinctes semble source de quelques difficultés organisationnelles, scientifiques et identitaires. Ce double ancrage ne s'explique pas seulement par des origines historiques et géographiques distinctes mais il correspond également à une différence sociologique des publics. Ainsi, à Montpellier, les étudiants constituent un public comparable à celui que l'on rencontre dans les autres disciplines (dont un nombre important de bacheliers) , tandis que le public parisien est plus hétérogène, aussi bien du point de vue du niveau académique que de l'origine religieuse (une part importante vient des différents courants dits « évangéliques », et 50% des étudiants ne sont pas d'origine protestante); une partie importante enfin est en reconversion professionnelle (vocations pastorales notamment après l'exercice d'un premier métier).

Le comité d'experts a porté une attention toute particulière au double ancrage géographique de l'établissement d'un côté, à l'organisation des axes de recherche de l'autre côté, sans que ces deux pôles aient un caractère exclusif.

¹Annexes 4 et 5.

II. LE POSITIONNEMENT INSTITUTIONNEL ET LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'ETABLISSEMENT

L'Institut protestant de théologie répond à des objectifs de formation, de recherche, d'analyse des faits religieux et des enjeux sociaux menés du point de vue des églises protestantes. Les objectifs de l'IPT sont de former les ministres du culte protestant mais aussi d'ouvrir cet enseignement spécialisé à un large public et de donner à la théologie protestante sa place, parmi les sciences humaines. L'IPT assume la pluralité des dénominations protestantes, y compris les évolutions récentes (telles que les mouvements évangéliques). Il dépend de l'Église protestante unifiée de France (EPUdF), notamment sur le plan budgétaire et pour la rémunération des enseignants, sans lui être pour autant soumis en ce qui concerne les contenus d'enseignement et de recherche.

L'établissement s'inscrit dans le cadrage national et européen des diplômes et s'efforce de respecter les exigences académiques en matière de pédagogie et de recherche, ainsi que l'adaptation du statut des enseignants-chercheurs aux nécessités matérielles d'une activité de recherche soutenue au regard du petit nombre d'enseignants-chercheurs permanents.

1. UN ETABLISSEMENT, DEUX SITES

Le comité d'experts a observé les efforts consentis par l'établissement en vue d'affirmer une identité globale en dépit de sa double localisation. Cette dualité géographique est ancrée dans l'histoire même du protestantisme français. Des facteurs sociologiques sont récemment venus accentuer ces différences : le public étudiant n'est pas le même à Paris et à Montpellier (cf. plus bas)². Chaque site a par ailleurs des spécificités en matière de documentation et de recherche. La faculté de Paris comprend le centre Paul Ricœur (qui est à la fois une association, un pôle documentaire, et un centre de recherche), tandis que la faculté de Montpellier a des relations étroites avec l'université Paul-Valéry Montpellier 3.

Cependant, les efforts d'harmonisation récents ont abouti à la définition d'axes de recherche communs et la mutualisation des budgets de la recherche. Des procédures pratiques d'échange et de concertation (visio-conférences) ont été développées. Les grilles d'enseignement devraient être harmonisées dès la prochaine rentrée universitaire. Le site web de l'institut, bien construit, aide à percevoir l'unité de l'ensemble³.

2. DES PARTENARIATS DIVERSIFIES

L'IPT mène une politique de partenariats à plusieurs niveaux⁴: (1) avec des institutions analogues dans les pays voisins de forte tradition protestante, tels que la Suisse et l'Allemagne, mais aussi en Italie ; (2) avec des institutions publiques ou privées françaises telles que l'Institut catholique de Paris (ICP) ou l'Institut Saint-Serge de théologie orthodoxe ; (3) avec des universités étrangères dans d'autres continents, en particulier l'Afrique et l'Amérique latine, grâce notamment au service protestant de missions (DEFAP), partenaire administratif et financier.

La faculté de Montpellier a développé des partenariats étroits avec l'université Paul-Valéry Montpellier 3, tandis que la faculté de Paris coopère avec la faculté de théologie protestante de Strasbourg, et avec des institutions parisiennes (le CRAL⁵ et l'EHESS⁶, les archives Husserl, l'EPHE⁷ et PSL⁸, l'université Paris-Est-Créteil, etc.) en fonction des axes de recherche. Un partenariat a été établi avec l'EHESS pour la valorisation du fonds Ricœur, lequel est piloté par un conseil scientifique dont le président est professeur à l'université de Strasbourg⁹. Se dessine un réseau dense de partenariats français et étrangers qui irrigue la recherche et qui contribue au rayonnement des travaux de l'IPT.

L'IPT (site de Paris) est en outre membre fondateur de l'Institut supérieur d'études œcuméniques (ISEO), qui est rattaché à l'Institut catholique de Paris depuis 1967 et qui est placé sous le haut patronage du conseil d'églises chrétiennes en France (CECEF). L'IPT joue un rôle actif dans l'administration et l'orientation

²RAE, chap. 1.

³Voir <http://www.iptheologie.fr/>

⁴RAE, p. 16 ; Annexes 4, 5, 5bis, 5ter

⁵Centre de recherches sur les arts et le langage

⁶École des hautes études en sciences sociales

⁷École pratique des hautes études

⁸Université de recherche Paris sciences & lettres.

⁹RAE, p. 17

scientifique de cette structure qui a une fonction importante dans le contexte contemporain marqué par les interrogations relatives au fait religieux dans la société¹⁰.

III. LA GOUVERNANCE ET LE PILOTAGE DE L'ETABLISSEMENT

L'institut est constitué sous forme d'association loi 1901¹¹. Le président, bénévole dans cette fonction, est par ailleurs professeur des universités à Aix-Marseille Université. Les deux vice-présidents sont respectivement les doyens de la faculté de Paris et de Montpellier.

DES INSTANCES AUX ATTRIBUTIONS CLAIREMENT DEFINIES, DES PROCEDURES FORMALISEES

Le conseil d'administration (CA), présidé par une personnalité extérieure à l'IPT, compte comme membres le président de l'IPT, les doyens des deux facultés, deux membres du corps enseignants et trois représentants étudiants de chaque faculté, un trésorier, des représentants du conseil national de l'EPUDF¹², du service protestant de mission, de la faculté de théologie protestante de l'université de Strasbourg et un représentant du personnel. Les instances statutaires prévoient des mandats de deux ans. Ils sont généralement renouvelés une fois.

Les autres instances sont le conseil de faculté, le conseil scientifique, la commission académique et le collège des enseignants. Si cette organisation semble complexe pour un effectif assez réduit d'enseignants chercheurs permanents (7 à Paris, 8 à Montpellier), chaque commission a néanmoins une fonction clairement définie. Les différents acteurs sont bien impliqués dans les processus de décision et de mise en œuvre des orientations. La répartition claire des responsabilités des différents acteurs, très impliqués dans leurs missions respectives, rend le fonctionnement cohérent et efficace.

Hormis les doyens, l'effectif par site comprend un administrateur général et un comptable, deux secrétaires, ainsi qu'un trésorier. Les services sont assurés par deux bibliothécaires, un chargé de l'intendance et un agent d'entretien, L'effectif professoral est le suivant : 7 enseignants-chercheurs et 15 enseignants extérieurs (Paris) ; 8 enseignants-chercheurs et 10 enseignants extérieurs (Montpellier).

La direction marque une réelle volonté de rapprochement opérationnel des deux sites. Certaines fonctions techniques (assurances, etc...) sont traitées au niveau global par un cabinet externe d'autres restent une réalité locale. Les échanges communs sont améliorés par les outils informatiques récents. À l'exception du corps professoral, renouvelé récemment du fait de plusieurs départs en retraite simultanés, le personnel présente une forte ancienneté.

Le comité observe que la petite taille de l'institut lui assure une gestion largement transparente et rend superflu l'usage d'instruments lourds de prospective. Les enseignants et des étudiants sont présents dans les instances de délibération et de proposition. Le budget de l'institut dépend d'une part de l'EPUDF dont l'apport représente 48% du budget et qui verse notamment les salaires, et d'autre part de la subvention accordée par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) ; le comité se demande dans quelle mesure les liens étroits avec l'EPUDF et la sûreté budgétaire qu'ils garantissent à l'IPT ne pourraient pas constituer, indirectement, un frein à l'esprit d'initiative de l'établissement. Une politique visant à augmenter la part de la recherche dans ce budget a été mise en œuvre (+ 2%). L'immobilier, mis à disposition, est aussi au cœur de la programmation de développement.

L'établissement a engagé une politique globale de la qualité pour mieux coordonner les deux facultés, en cohérence avec les orientations générales définies par le CA et le CS. Des réunions de concertation régulières donnent lieu à des évaluations publiées¹³. L'IPT donne la priorité aux actions positives de rapprochement entre les deux sites (formation déployée en cycles complets sur chaque site, axes de recherche communs¹⁴).

¹⁰RAE, p. 7.

¹¹ Statuts, Annexe n° 1.

¹² Église protestante unie de France.

¹³RAE, p. 6, 10-11, 18, 23.

¹⁴RAE, p. 16 : passage d'une « logique de site à une logique de recherche par départements ».

IV. LA RECHERCHE ET LA FORMATION

L'établissement accorde une place importante à la recherche (40% de l'activité des enseignants), même si, compte tenu de la taille de l'institut, les activités de recherche ne sont pas comparables avec d'autres établissements en particulier publics ; très spécialisée, elle s'articule autour des principaux domaines liés aux problématiques épistémologiques relatives à la théologie.

1. UNE POLITIQUE DE RECHERCHE DYNAMISÉE PAR DES RESTRUCTURATIONS

La recherche a été redynamisée grâce à la définition de quatre axes pluridisciplinaires communs aux deux facultés. L'établissement démontre la diversité de ses thèmes de réflexion et de ses compétences dans une grande cohérence d'ensemble : tout séminaire et colloque proposé par l'IPT s'inscrit dans un de ces axes.

Le fort taux de renouvellement des enseignants chercheurs¹⁵, essentiellement dû à une vague de départs à la retraite, a pu durant un moment fragiliser la continuité du dispositif de recherche. L'équipe est cependant maintenant considérée comme stabilisée. Les différents critères de recrutement assurent à l'IPT la garantie d'un corps professoral de haut niveau scientifique : spécialisation disciplinaire pointue, dynamisme en matière de recherche et de publications, importance de leurs réseaux scientifiques et professionnels¹⁶. L'IPT dépend de l'EPuDF dans ce domaine. La procédure de recrutement est assez complexe. Le comité pense que si elle offre toutes les garanties que le choix tombe sur le meilleur candidat, des modalités de simplification pourraient être examinées notamment en vue de réduire le temps de vacance du poste, même si dans l'ensemble la procédure est comparable à celle observée dans le public. Il y a une pratique de plus en plus soutenue d'échanges des professeurs entre les deux sites, ainsi qu'une double affectation ponctuelle d'un spécialiste sur l'un et l'autre site.

Le conseil scientifique¹⁷, qui se réunit une fois par an, comprend une commission des études doctorales et de la recherche (CEDR), composée de quatre enseignants chercheurs. Il a pour fonction d'harmoniser la politique de recherche des deux sites, de valider les inscriptions en doctorat, de suivre les thèses et de gérer le budget de la recherche.

La plupart des enseignants-chercheurs de l'IPT sont également membres d'équipes et de laboratoires dans des universités publiques et investis dans de nombreux réseaux de recherche internationaux. En ce qui concerne les productions scientifiques, les bilans présentés sont clairs et présentent une quantité importante de publications sous les différentes formes attendues (ouvrages personnels, articles, collectifs...) et conformes aux exigences académiques¹⁸.

2. UNE PÉDAGOGIE D'ACCOMPAGNEMENT, UNE FORMATION À DISTANCE EN PLEIN ESSOR

L'IPT assure une formation aux trois niveaux L, M, D. Les départements de formation (domaine biblique, domaine historique, domaine systématique, domaine pratique) correspondent à la spécificité de l'établissement : dispenser un enseignement en théologie et sciences religieuses en s'appuyant sur les sciences de l'homme et de la société, avec un accent mis sur l'histoire et les langues anciennes d'une part et sur un enseignement pratique (écoute, rhétorique, animation pastorale) d'autre part. Le comité constate l'effort fourni par l'établissement pour rendre plus claire son offre de formation, laquelle propose désormais une diversification possible : certaines unités d'enseignement (UE) proposent des cours variables en fonction du profil des étudiants¹⁹. Les grandes orientations ainsi que l'organisation des enseignements sont définies, au niveau de chaque cycle d'étude, par le collège des enseignants (commun aux deux sites) en vue d'une harmonisation croissante des cursus, même si chaque faculté restera libre d'en préciser les modalités. Si la formation initiale est la spécificité de l'IPT, il a également le souci de la formation continue en collaboration avec l'EPuDF, en particulier en direction de ses anciens étudiants.

La formation théologique est organisée selon les quatre départements disciplinaires. L'organisation en master possède une structure en Y : socle commun en M1 et spécialisation à partir du M2. Les étudiants choisissent entre un cursus professionnalisant (vocations pastorales²⁰), ou un master de recherche en vue d'un doctorat.

¹⁵ RAE, p. 16.

¹⁶ RAE, p. 24 et annexes n° 6 et 7.

¹⁷ RAE, p. 10, p. 23.

¹⁸ Voir les chiffres détaillés pour la période contractuelle (articles, monographies, thèses, HDR, etc.) p. 17 du RAE.

¹⁹ Voir Livret de l'Étudiant, Dossier d'Annexes 9 et 10.

²⁰ 88% des étudiants de M2 deviennent pasteurs.

L'IPT accepte aussi des étudiants avec un statut d'auditeurs libres qui peuvent ainsi assister aux cours. Des parcours d'initiation (théologie, langues anciennes) sont ouverts au grand public.

Les étudiants disposent d'un livret de l'étudiant²¹ et d'une feuille de route qui permet de personnaliser autant que possible la formation. L'établissement pratique en outre une politique volontariste de mise à niveau ou de soutien pour les étudiants ayant une formation insuffisante : il propose notamment des cours de révision des bases en français, un enseignement de culture générale et de méthodologie. Le corps enseignant est très investi dans sa mission et cherche à concilier constamment l'exigence d'une recherche de pointe et la mission pédagogique de terrain qui implique notamment l'accompagnement d'étudiants entrant en L1 avec des niveaux très hétérogènes et souvent insuffisants.

L'offre est bien ancrée dans les territoires concernés : l'IPT a su créer un environnement scientifique dynamique et de haut niveau, notamment avec l'EPHE, PSL, l'EHESS, l'université Paris Nanterre, l'Institut catholique de Paris, l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge, le collège de France et l'université Paul-Valéry Montpellier 3. Au niveau international, une convention lie l'IPT à la faculté de théologie et de sciences religieuses de l'université Laval à Québec.

Une diversification de l'offre s'observe grâce au développement de l'enseignement à distance (EAD) sous forme de plateformes et vidéoconférences. L'EAD²² qui fonctionne depuis 3 ans, offre désormais un cycle L presque complet, avec, pour cette année universitaire, 112 étudiants inscrits. Cette nouvelle offre permet d'atteindre désormais une population plus vaste pour laquelle la formation était inaccessible auparavant. Il s'agit, pour l'essentiel, d'un public en activité professionnelle qui entame la formation dans un but de reconversion et qui est souvent prêt à allonger la durée des études au-delà des trois ans habituels pour l'obtention de la licence²³ ; une autre partie du public est d'origine étrangère ; enfin, certains inscrits cherchent à se former intellectuellement tout en maintenant une activité professionnelle en parallèle. À la rentrée 2018, un fonds d'aide financier sera débloqué pour les étudiants en reconversion (M2), dont le montant mensuel approche du smic et qui leur permettra de terminer sur place des études commencées à distance.

En touchant ce nouveau public, plus âgé ou international, l'EAD permet de compenser une baisse, constatée depuis trois ou quatre ans, des effectifs en formation classique. Si les chiffres d'inscription en EAD semblent avoir explosé dans un premier temps, ils se stabilisent désormais. Le comité observe également que le succès de l'EAD a permis d'accélérer le processus d'homogénéisation des maquettes de formation.

L'articulation entre formation et recherche est amorcée dès la Licence ; depuis 2016, les étudiants de cycle L doivent rédiger une dissertation ou un court mémoire qui les prépare au travail de recherche. Ce lien se consolide en master notamment grâce à des séminaires de recherche animés par les professeurs ainsi que des journées d'étude. L'institut prépare à un doctorat de théologie qui peut, dans certains cas, être associé à un doctorat de l'université Paul-Valéry Montpellier 3 : depuis 2010, une convention qui porte sur la reconnaissance de doctorats double sceau lie les deux établissements.

Les professeurs de l'IPT ont une activité soutenue de conférences à l'extérieur et répondent à de nombreuses sollicitations. Enfin, des formations leur sont également proposées régulièrement.

3. UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE AU CŒUR DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

La documentation est un des points forts de l'IPT. Elle est au cœur de toutes les orientations stratégiques de l'IPT²⁴. Les deux centres de recherche sont directement reliés aux deux fonds documentaires : le Fonds Ricoeur (legs de la bibliothèque du philosophe) à Paris²⁵, et un important Fonds protestant d'archives à Montpellier. Les deux centres mettent à la disposition de l'IPT des ressources extrêmement riches et spécialisées, conformément à la vocation de l'institut, dans les domaines théologique, historique et philosophique. L'IPT appartient par ailleurs au réseau Valdo, lui-même associé à la bibliothèque nationale de France (BnF). Les fonds sont répertoriés au catalogue du système universitaire de documentation (SUDOC).

La politique d'acquisition et de diversification des ressources documentaires est dynamique : le budget consacré aux bibliothèques est important et augmente en pourcentage (+2% l'an passé). Par ailleurs, les deux

²¹Annexes 9 et 10.

²²Annexes 11.

²³ Cette formation se termine cependant souvent en présentiel, cf. plus haut : un fonds d'aide est débloqué à partir de la rentrée 2018 pour venir en aide de ce public.

²⁴ RAE, p. 2 sq.

²⁵Voir <http://www.fondsriceur.fr/>.

bibliothèques participent à des projets collectifs et assurent ainsi un service à la fois public et universitaire²⁶. Le nombre de lecteurs extérieurs est de 25% à Paris et de 30% à Montpellier²⁷. Enfin, une médiathèque accessible en ligne propose des vidéos des conférences et des cours publics dispensés à l'IPT²⁸. Enfin, l'institut est attentif à associer les enseignants chercheurs, les étudiants et les bibliothécaires aux décisions²⁹.

V. LA REUSSITE DES ETUDIANTS

L'IPT est attentif aux profils très hétérogènes de ses étudiants et cherche des solutions adaptées à ce problème.

1. UNE POLITIQUE D'ADAPTATION DES ETUDES AUX PROFILS SPECIFIQUES

Le pourcentage d'étudiants réussissant leur licence en 3 ans est de 32 % (chiffres hors EAD). Ce chiffre est au-dessus de l'objectif de 30 %, et supérieur aux 22% de 2012. Ce taux pourra encore être amélioré. Le nombre moyen d'étudiants de master, malgré quelques fluctuations, a connu une bonne progression ; le nombre des diplômés est passé de 13 en 2012 à 18 en 2017.

Afin d'orienter au mieux les étudiants et de leur faire découvrir les formations de l'IPT, l'établissement doit faire appel à son réseau institutionnel. Pour rendre la communication efficace, des dépliants ont été créés ; une journée Portes-ouvertes est également organisée. Le site en ligne est clair, attractif et semble efficace.

Du fait de la particularité de la formation dispensée, l'IPT recrute des étudiants dont les profils et les parcours sont très divers. Les nouveaux étudiants bénéficient d'une journée d'intégration en septembre afin de rencontrer leurs camarades et professeurs. Par la suite, l'institut propose un suivi personnalisé notamment via des entretiens individuels. Une politique volontariste de soutien est menée pour les étudiants dont la formation de base est insuffisante : révision des bases en français, culture générale, méthodologie.

La vie étudiante au sein des deux sites est prise en charge par l'association des étudiants de l'institut (AEI) qui organise des soirées, des activités sportives et des excursions.

2. UN ACCOMPAGNEMENT DE LA REORIENTATION PROFESSIONNELLE

L'IPT montre un réel engagement afin de garantir un soutien financier aux étudiants en cycle licence-master en difficulté (banque alimentaire à Montpellier, épicerie solidaire à Paris notamment). Il est également possible de bénéficier d'un logement à prix réduit grâce à des institutions partenaires ou bien d'une bourse interne à l'IPT et à l'EPUDF (pouvant aller jusqu'à 500€/mois). Pour les étudiants en réorientation professionnelle, un fond de reconversion professionnel va également être mise en place à la rentrée 2018. Enfin, l'IPT accompagne les étudiants internationaux dans leurs démarches administratives et pour leur recherche de logement.

VI. LA VALORISATION ET LA CULTURE SCIENTIFIQUE

La politique de valorisation de la culture scientifique est centrée sur les formes traditionnelles de diffusion large du savoir d'une part, et sur des actions de vulgarisation d'autre part³⁰, tant dans la sphère socioculturelle publique qu'en direction du public ecclésial.

DES RESEAUX SCIENTIFIQUES ET EDITORIAUX DIVERS ET EFFICACES

L'institut dispose de deux publications ; la revue *Études théologiques et religieuses*(ETR)³¹ et les *Études ricœuriennes*, interdisciplinaires. Les ETR est une revue existant depuis 1926, soutenue par le Centre National du

²⁶Projet « EPISTEMON » avec les différentes universités de Montpellier ; la bibliothèque du site de Paris dispense une formation à des groupes restreints sur l'utilisation du catalogue informatisé.

²⁷ RAE, p. 26-27.

²⁸Site IPT, onglet "Médiathèque".

²⁹ Cette concertation se fait dans le cadre respectivement d'une « commission bibliothèque et archives » (Montpellier) et d'une « commission de gestion du centre documentaire » (Paris).

³⁰ On peut signaler notamment une étroite collaboration avec les Éditions *Labor et Fides*.

³¹ On trouvera sur le site de l'IPT un accès ainsi qu'une présentation claire de la revue.

Livre (CNL) : c'est une véritable vitrine de l'institut qui satisfait aux critères des revues de qualité scientifique internationale et publie de nombreux auteurs français et étrangers³². Les *Études ricœuriennes / Ricoeur Studies* est une revue bilingue, pluridisciplinaire, consacrée principalement à l'œuvre de Ricoeur mais proposant également des textes originaux sur les traditions et thèmes de recherche qui furent ceux de Ricoeur³³. Une politique systématique de numérisation permet d'en élargir la diffusion. Depuis 2006, les articles des *ETR* sont disponibles en ligne. La mise en ligne des travaux sur Cairn a redynamisé la revue en perte de vitesse et considérablement augmenté les consultations. Une subvention de PSL³⁴ permet de numériser les articles publiés dans les *Études ricœuriennes*. Quant à la numérisation du fonds Ricoeur, initiée en 2012 et menée grâce à une aide du MESRI, elle devrait être achevée en 2020.

Les chercheurs de l'IPT publient aussi largement leurs travaux dans des maisons d'éditions reconnues, françaises et étrangères, ou d'autres revues référencées au niveau national et international, en partie en langues étrangères en vue d'atteindre un vaste public. En parallèle, une large part de l'activité des enseignants-chercheurs est consacrée à la vulgarisation : cours publics sur des thèmes en lien avec l'actualité, cours du soir, rencontres de la faculté, cours à destination des membres de l'Église protestante unie, week-ends théologiques, universités d'été... Une partie de ces activités fait l'objet de diffusion en ligne³⁵.

VII. LES RELATIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

L'IPT est moins en prise avec l'Union européenne en tant qu'institution qu'avec des partenaires européens particuliers, en fonction du réseau de coopérations dans son champ disciplinaire et son identité propre ; l'IPT est par vocation ouvert sur d'autres continents.

UN RESEAU INTERNATIONAL, UNE POLITIQUE DE PARTENARIAT DYNAMIQUE

En matière de recherche, les partenariats de l'IPT sont pour la plupart établis de longue date avec des pays partageant une tradition culturelle et intellectuelle protestante. L'IPT fait notamment partie du réseau européen des facultés de théologie protestante des pays latins d'Europe qui organise tous les deux ans un colloque réunissant tous ses membres. L'IPT s'appuie sur ses relations internationales pour permettre à ses professeurs de se rendre à l'étranger et y dispenser leur enseignement. Ces échanges sont nombreux et donnent à l'institut une bonne visibilité auprès d'autres centres de formation de théologie.

L'IPT fait partie du programme Erasmus depuis 2012 (en tout 16 conventions ont été signées). Ce programme a permis à six étudiants de partir faire un semestre à l'étranger et à 32 étudiants étrangers de venir étudier sur les sites de Paris ou de Montpellier. L'IPT envisage également des modalités afin de rendre son enseignement à distance disponible pour des étudiants vivant à l'étranger et de donner une visibilité internationale à sa formation.

VIII. CONCLUSION

L'IPT bénéficie d'un solide environnement institutionnel qui lui sert d'appui aussi bien en termes de réseaux que de soutien financier. Ses fonds documentaires constituent l'une de ses richesses. La double localisation parisienne et montpelliéraine, qui correspond à deux ancrages historiques, géographiques et sociologiques spécifiques, pourrait entraîner des divergences de pratiques et brouiller l'identité institutionnelle. Mais des efforts de mutualisation et d'uniformisation cherchant à pallier ces inconvénients sont à l'œuvre ; le développement de l'enseignement à distance les a tout particulièrement dynamisés. Les objectifs et la position de l'institut au sein des contextes régionaux comme du contexte national sont énoncés et maîtrisés ; la diversité des missions, loin de constituer une incohérence, est le reflet de l'hétérogénéité des publics auxquels l'institut cherche constamment à s'adapter.

La recherche, grâce à une restructuration, a été redynamisée et produit des résultats. La politique des partenariats scientifiques est efficace et sa dimension internationale affirmée. La superposition des différentes structures donne une impression de complexité mais elle reste efficiente grâce à une organisation rigoureuse.

³² Voir RAE p. 42.

³³ Voir RAE p. 43.

³⁴ Université Paris Sciences et Lettres.

³⁵ <http://ead.iptheologie.fr/>; www.iptheologie.fr/ - publications. En outre, les publications complètes des enseignants de l'IPT sont consultables sur leur page personnelle à partir de ce même site.

L'IPT fait preuve d'un dynamisme engagé et efficace en vue de concilier deux ambitions : avoir une recherche de pointe et une mission pédagogique de terrain. Les efforts d'homogénéisation et de mutualisation entre les deux sites permettent de toujours mieux valoriser une complémentarité et des synergies fécondes.

1. LES POINTS D'APPUI

- La recherche a été réorganisée de manière dynamique.
- Un soin attentif est porté aux exigences de qualité et de rigueur scientifiques.
- Les partenariats sont sources de synergies scientifiques importantes.
- Le fonctionnement des différentes instances est formalisé et appliqué.
- Le fonds documentaire connaît un rayonnement national et international.
- Il existe un grand investissement des enseignants dans l'accompagnement pédagogique et humain des étudiants.

2. LES POINTS DE VIGILANCE

- Les importantes charges pédagogiques assurées par les titulaires risquent d'être un frein à leur activité de recherche.
- La présence tutélaire à tous les niveaux de décision, pour sécurisante qu'elle soit, pourrait constituer un frein à certaines initiatives d'innovation.
- L'équilibre entre l'enseignement sur site et l'essor récent de l'enseignement à distance doit continuer à faire l'objet d'une vigilance particulière.

3. LES PERSPECTIVES D'AMÉLIORATION

- Assouplir et alléger les procédures de recrutement des enseignants-chercheurs afin de réduire les périodes de vacance.
- Réfléchir à l'opportunité de dégager un temps spécifiquement dédié à la recherche pour les enseignants titulaires et les doyens.
- Développer une culture de l'évaluation et de l'objectivation de l'activité de formation, de la recherche et de l'international.
- Accroître la vigilance quant à l'articulation des projets et des contenus de formation et de recherche et quant à la stratégie de communication au regard de la situation de double site

IX. LISTE DES SIGLES

A

AC	Agent comptable
AERES	Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
ARTT	Aménagement et réduction du temps de travail

B

BDE	Bureau des étudiants
BnF	Bibliothèque nationale de France
BU	Bibliothèque universitaire
BVE	Bureau de la vie étudiante

C

CA	Conseil d'administration
CECEF	Conseil d'églises chrétiennes en France
CEDR	Commission des études doctorales et de la recherche
CNL	Centre national du livre
CR	Commission de la recherche
CRAL	Centre de recherches sur les arts et le langage
CS	Conseil scientifique
CV	Curriculum vitae

D

D	(LMD) Doctorat
DEFAP	Service protestant de missions
DGESIP	Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

E

EC	Enseignant chercheur
ECTS	<i>European credit transfer system</i> (système européen d'unités d'enseignement capitalisables transférables d'un pays à l'autre)
ED	École doctorale
Eespig	Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
EPHE	École pratique des hautes études
EPUDF	Église protestante unie de France
Erasmus	<i>European action scheme for the mobility of university students</i> (programme européen)
ETP	Équivalent temps plein

F

FOAD	Formation ouverte et à distance
------	---------------------------------

H

HC	Heures complémentaires
Hcéres	Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDR	Habilitation à diriger des recherches

I

ISEO	Institut supérieur d'études œcuméniques
ICP	Institut catholique de Paris
IPT	Institut protestant de théologie

L

L	(LMD) Licence
L/L1/L2/L3	(LMD) Licence, licence 1 ^{re} année, 2 ^e année, 3 ^e année
LMD	Licence-master-doctorat

M

M (LMD) Master

M/M1/M2 (LMD) Master, master 1re année, 2e année

MESRI Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

P

PSL (Comue) Université de recherche Paris sciences et lettres

R

RI Relation internationales

S

SUDOC Système universitaire de documentation

U

UE Unité d'enseignement

V

VAE Validation des acquis de l'expérience

X. OBSERVATIONS DU PRESIDENT



Paris le 28 juin 2018

Objet : réponse au rapport d'analyse de l'Institut Protestant de Théologie (IPT) de l'HCERES.

L'Institut Protestant de Théologie, composé des facultés de Paris et de Montpellier, salue le fort investissement des membres du comité d'évaluation de l'HCERES qui ont su très bien comprendre son inscription dans sa double identité ecclésiale et académique et ont parfaitement saisi l'importance de son double ancrage géographique au nord et au sud de la Loire afin de couvrir une plus grande partie des régions françaises liées au protestantisme réformé et luthérien. Ils ont relevé la complémentarité des deux ancrages territoriaux ainsi que le désir de l'IPT de consolider les liens qui unissent ses deux facultés, leurs professeurs et leurs étudiants. L'IPT est aussi satisfait de constater que les membres du comité d'analyse ont perçu le « dynamisme engagé et efficace en vue de concilier deux ambitions : avoir une recherche de pointe et une mission pédagogique de terrain ». Cette dualité qui pourrait sembler difficilement compatible, voire contradictoire est en effet une double mission que s'est fixée l'IPT afin de mener à bien son engagement à la fois ecclésial et académique.

L'IPT apprécie le jugement positif porté sur les efforts que ses membres fournissent pour rendre son offre de formation claire et accessible à tous, en particulier autour des cours à modalités variables en fonction du profil des étudiants et des cours d'enseignement à distance. Nous pouvons d'ailleurs ajouter à ce sujet le Projet Voltaire d'aide à l'orthographe qui sera mis en place à la rentrée 2018-2019.

De même, l'IPT est heureux d'être reconnu dans son histoire plusieurs fois centenaire, en sa qualité d'héritier des académies protestantes de la Réforme, ainsi que d'être valorisé dans son patrimoine qu'il soit ancien (bibliothèque de la Renaissance, hébergée sur le site de Montpellier) ou plus récent (le fonds Ricœur, hébergé sur celui de Paris)

L'IPT entend positivement les encouragements du comité à améliorer le taux de réussite de ses étudiants, qui est déjà au-delà des objectifs fixés, afin qu'ils réussissent leur licence en trois ans. L'IPT attache une attention particulière à la réussite de ses étudiants en faisant face à la disparité des bagages intellectuels de chacun d'entre eux. La diversité géographique, éducative et l'histoire personnelle des étudiants sont des éléments stimulants pour le personnel de l'IPT dont l'objectif est d'adapter l'offre de formation afin que chacun puisse se sentir à l'aise et suivre un cursus à un rythme qui lui soit adapté, sans pour autant galvauder l'enseignement qui est délivré dans les deux facultés de l'IPT.

L'IPT est sensible à l'invitation du comité de développer une culture de l'évaluation et de l'objectivation de l'activité de formation, de la recherche et de l'international, qui, il est vrai, est à l'état embryonnaire, mais sera mise en place dans des délais que l'on pourra considérer comme raisonnables.

De même, dans le cadre de sa communication qui est une des préoccupations majeures de l'IPT depuis plusieurs années, et comme le recommande le rapport du comité, il y aura une vigilance accrue quant à l'articulation des projets et des contenus de formation et de recherche par rapport à la stratégie de communication au regard de la situation de double site.

L'IPT abonde dans le sens du rapport du comité qui met en garde contre les importantes charges pédagogiques des enseignants-chercheurs de l'IPT qui pourraient être un frein à leur activité de recherche. Depuis le passage des experts du comité en mars, l'IPT a mis en place un groupe de réflexion dont la mission sera définie et votée lors du conseil de la fin du mois de juin et qui aura pour objectif d'essayer de trouver des moyens pour trouver un équilibre entre les fonctions pédagogiques et la mission scientifique des enseignants-chercheurs. Sera également inclus dans la réflexion une autre remarque pertinente du comité à savoir qu'il faut que l'IPT veille à l'équilibre entre enseignement sur site et le développement de l'offre de l'enseignement à distance. Le constat est qu'en effet l'EAD est une activité importante et très positive pour l'IPT, mais chronophage.

Enfin l'IPT continuera, comme le recommande le rapport d'expertise, à discuter avec son membre fondateur l'Eglise Protestante unie (et non pas unifiée comme l'indique le rapport) de France, par rapport au recrutement des enseignants-chercheurs. En ce qui concerne la proximité de l'instance tutélaire à la plupart des niveaux de décisions, il est important de préciser que l'IPT est heureux et reconnaissant à l'EPUDF de lui donner les moyens de se développer et de mener à bien les missions qui sont les siennes, tout comme l'IPT est reconnaissant envers le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de lui avoir attribué le label

eespig, label qu'il espère pouvoir renouveler dans quelques mois. Dans les deux cas et en associant ses propres revenus (inscriptions des étudiants, location de locaux etc.), l'IPT recherche les moyens d'une plus grande autonomie financière pour développer ses activités. C'est un point qui sera discuté et débattu par les membres de l'IPT.

L'IPT est pleinement conscient de l'importance des partenariats avec les Universités publiques françaises. Si le conseil de l'IPT fait en sorte que l'ensemble des conventions de partenariat avec ces universités françaises puissent bénéficier à l'ensemble des étudiants et des enseignants-chercheurs de l'IPT, il est également attentif aux liens qui se créent sur un plan local comme entre l'Université de Strasbourg avec la faculté de Paris et l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 avec la faculté de Montpellier. Le fait que le président bénévole de l'IPT soit un Professeur des Universités en activité est le garant que l'IPT souhaite développer ses partenariats avec les établissements publics.

L'IPT souscrit pleinement à toutes et chacune des recommandations finales du comité, qu'il remercie pour cet important travail minutieux et attentif aux détails et nuances, pour ses conseils et encouragements. Il s'engage à mettre en œuvre les modalités qui lui permettront d'améliorer les points soulignés par le comité.



Gilles Teulié

Président de l'IPT

INSTITUT PROTESTANT DE THÉOLOGIE
83, Boulevard Arago
75014 PARIS
Tél. : 01.43.31.61.64

XI. ORGANISATION DE L'ANALYSE

L'évaluation des facultés libres de philosophie et psychologie (IPC) a eu lieu le 13 mars 2018. Le comité d'évaluation était présidé par Karin UELTSCHI-COURCHINOX, professeur des universités en langues et littératures comparées, université de Reims Champagne-Ardenne, ancienne directrice des études, responsable du département de Lettres, Institut Catholique de Rennes.

Ont participé à cette évaluation

- Joël BIARD, professeur des universités en philosophie, université de Tours ; membre senior de l'Institut universitaire de France ; directeur adjoint de l'UMR 7323 (Centre d'études supérieures de la Renaissance, CNRS / université de Tours) ; ancien directeur (2012-2016) de l'École doctorale « Science de l'homme et de la Société » de l'université de Tours.
- Éric DELECOURT, directeur général adjoint affaires internes, ESSEC Business School ;
- Marie ZEROUKIAN, étudiante en master IFAG Lyon, ancienne responsabilité associative à l'Institut catholique de Lyon (UCLY).

Franck NEVEU, conseiller scientifique, et, Aude ANTOINE, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement au moment où les expertises ont été réalisées.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)